



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### Ink Remover

#### 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT Ink Remover

NO DE PRODUIT : INK/8

UTILISATION Produit de nettoyage.

DISTRIBUTEUR Autosmart International Ltd  
Lynn Lane,  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire. WS14 0DH  
England  
www.autosmartinternational.com  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
info@autosmartinternational.com

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

#### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux.

CLASSIFICATION (1999/45) Xi;R36.

POUR L'ENVIRONNEMENT

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

#### 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No CE	No CAS	Contenu %	Classification (67/548/CEE)
C9-11 Alcohol 6EO		68439-46-3	5-10%	Xn;R22. Xi;R41.
1-MÉTHOXY-2-PROPANOL	203-539-1	107-98-2	5-10%	R10 R67
TRIETHANOLAMINE (PURE)	203-049-8	102-71-6	2-5%	Xi;R36/37/38.
Alcohols, C9-11, Ethoxylated		68439-45-2	1-2%	Xi;R41.
DIÉTHANOLAMINE	203-868-0	111-42-2	< 1%	Xn;R22,R48/22 Xi;R38,R41

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

#### 4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer avec de l'eau. Utiliser une lotion adéquate pour rétablir l'humidité de la peau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

## Ink Remover

### RISQUES PARTICULIERS

Oxydes de : Carbone. Azote.

## 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

### PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Retournez le récipient avec le côté endommagé vers le haut pour éviter des fuites.

### MÉTHODES DE NETTOYAGE

Déversements importants : Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. De petites quantités peuvent être déversées dans l'égout avec beaucoup d'eau.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

### PRÉCAUTIONS D'USAGE

Lire et suivre les recommandations du fabricant. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage.

### PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés.

### CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des produits chimiques.

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
1-MÉTHOXY-2-PROPANOL	VLEP	100 ppm	375 mg/m <sup>3</sup>	150 ppm	568 mg/m <sup>3</sup>	*
DIÉTHANOLAMINE	VLEP	3 ppm	15 mg/m <sup>3</sup>			

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée

### DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS

WEL = Workplace Exposure Limits

### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



### CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

### MESURES D'INGÉNIEURIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

### PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

### PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Utiliser des gants de protection en : Caoutchouc ou plastique. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

### PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité lunettes anti-éclaboussures pour éviter tout contact avec les yeux.

### AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

### MESURES D'HYGIÈNE

**NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL !** Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## Ink Remover

ASPECT	Liquide clair.
COULEUR	Incolore.
ODEUR	Caractéristique.
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau.
POINT D'ÉBULLITION (°C)	~ 100
POINT DE FUSION (°C)	~ 0
DENSITÉ RELATIVE	~ 1.051 @ 20 °c
VALEUR pH, SOLUTION CONCENTRÉE	10.5

### 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

#### CONDITIONS À ÉVITER

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

#### PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

### 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 > 4000 mg/kg (oral rat)

#### INHALATION

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

#### INGESTION

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

#### CONTACT AVEC LA PEAU

Le contact prolongé et fréquent peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.

#### CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

#### MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Au regard de la quantité et de la composition, les dangers pour la santé sont considérés comme faibles. Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu.

#### VOIE D'EXPOSITION

Ingestion .

#### SYMPTÔMES

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

### 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

#### ÉCOTOXICITÉ

Aucun effet nocif connu pour l'environnement aquatique.

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l >100

CE 50, 48 H, DAPHNIA, MG/L >100

#### DÉGRADABILITÉ

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

### 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

#### MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### GÉNÉRALITÉS

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

**Ink Remover**

SUBSTANCE DANGEREUSE Non.  
 POUR  
 L'ENVIRONNEMENT/POLLUANT  
 MARIN

**15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**

## ÉTIQUETAGE



Irritant

## PHRASES DE RISQUE

R36 Irritant pour les yeux.

## CONSEILS DE PRUDENCE

S25 Éviter le contact avec les yeux.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

## DIRECTIVES EUROPÉENNES

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

**16 AUTRES INFORMATIONS**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

DATE DE RÉVISION 10/03/2010

NO DE REV. /REEMPL. FDS 2

GÉNÉRÉE LE

## ÉTAT DE LA FICHE DE SÉCURITÉ

Temporairement approuvé pour utilisation pendant 3 mois.

## PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R10 Inflammable.

R38 Irritant pour la peau.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R48/22 Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

## AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.